

ORDRE DU JOUR CTP DU 7 JUILLET

Le 7 juillet se déroulera le prochain CTP. Les sujets mis à l'avis sont :

Approbation des deux derniers comptes rendu

Présentation du bilan social (obligation bi-annuel)

IP sur le double statut SPP/SPV

IP Charte régissant la dispo des PATs/SPV du SDIS44

Indemnisation des formateurs occasionnels

Fixation du taux de promotion pour l'avancement de grade (comme chaque année)

Critères d'avancement des PATS (dossier demandé par la CFDT)

Elections professionnelles et protocole

Modifs des référentiels de postes et organigrammes (encore)

Modifs des tableaux des effectifs

Paramètres anthropométriques et condition physique en vue du recrutement des SPP

Après maintes réunions de travail sur les différents sujets avec la gouvernance, l'équipe CFDT se réunira en bureau le 3 juillet pour décider des avis que vos élus CTP donneront sur les différents dossiers. Bien sûr nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**